

JOURS DE RATTRAPAGE DE COLLECTE DES DÉCHETS DU LUNDI 1ER JANVIER 2024

Les rattrapages concernent les communes ayant une collecte d'Ordures ménagères et/ou de tri le lundi en semaine impaire.
Nous rappelons que les usagers doivent sortir leur bac la veille du jour de collecte.



collecte tri



collecte ordures ménagères

	LUNDI 01/01	MARDI 02/01	MERCREDI 03/01	JEUDI 04/01	VENDREDI 05/01
CASTELNAU PICAMPEAU	FÉRIÉ				
CAZERES*					
GRATENS					
LABASTIDE CLERMONT					
LE FOUSSERET*					
LHERM*					
MONTOUSSIN					

* La collecte de rattrapage des ordures ménagères se fera en deux jours sur la commune de Cazères, Le Fousseret et de Lherm. Nous demandons aux habitants de ces communes de sortir leur bac la veille au soir de la première collecte et de ne le rentrer que lorsqu'il sera vidé.